



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat
de l'académie de Nice

INSPECTIONS

Affaire suivie par :
Emmanuel ERARD
Doyen des IEN ET EG
IO

Téléphone
04.93.53.73.24
Courriel
emmanuel.erard@ac-
nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

Nice, le 17 mars 2020

Les Inspecteurs de l'Éducation Nationale

à

Mesdames et Messieurs les
Professeurs de lycées professionnels et
des Alpes Maritimes et du Var

s/c de Mesdames et Messieurs les
Proviseurs de lycées professionnels et
polyvalents publics des Alpes-Maritimes et
du Var

Objet : Document d'appui pour les enseignants dans le cadre de la continuité pédagogique

La crise sanitaire à laquelle nous sommes confrontés et la nécessité de maintenir une continuité pédagogique viennent interroger nos pratiques professionnelles. Ceci dit, afin de faciliter votre action, et sans rechercher une quelconque exhaustivité, vous trouverez dans ce document les principes généraux qui guident l'enseignement à distance auquel vous allez être confrontés dans les semaines à venir.

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">PRÉPARER – ANIMER – ÉVALUER OU COMMENT METTRE L'ÉLÈVE EN SITUATION D'APPRENDRE</p> |
|---|

Préparer une séance à distance :

- Clarifier les objectifs d'apprentissage et rédiger ou énoncer les objectifs de la séance.
- Indiquer le nombre et le titre des activités qui seront liées à la séance.
- Identifier les critères qui permettent d'évaluer la performance des élèves.
- Découper la séance en parties et chaque partie en deux voire trois activités maximum afin que les documents utilisés soient en adéquation avec les moyens de diffusion de l'information¹ (un écran n'est pas un livre ou un cahier et les mécanismes d'appropriation de l'information mis en œuvre ne sont pas les mêmes).
- Ces activités devront être identifiées clairement afin de pouvoir y faire appel dans cette ou d'autres séances.
- Laisser la possibilité à l'élève de ne retenir que deux des trois activités s'il le désire, sachant que vous aurez pris le soin d'assurer une certaine redondance entre celles-ci.
- Chaque partie de la séance s'appuie sur une ou deux ressources au maximum (vidéo, document textuel, sonore, image, animation, etc.)

1 L'interface Homme-Machine



- Proposer une synthèse de la séance en quelques lignes.

L'idée ici est de décomposer l'information en briques élémentaires simples et complémentaires et de proposer une progressivité dans les apprentissages.

Animer une séance à distance :

- Établir un calendrier de travail et le communiquer aux élèves. Cette action se résume par une programmation des activités à venir (calendrier partagé afin de définir les moments synchrones et/ou asynchrones, la définition des objectifs, l'explicitation du travail à venir, les activités à conduire, les productions attendues et à rendre, les corrections faites par l'enseignant ou entre pairs, etc.) et par l'assurance que les élèves s'y conforment. Les parents peuvent être associés à cette étape. Notons que les moments asynchrones seront à privilégier en fonction de l'état du réseau.
- Des temps de questions préalables, de remédiations, de synthèses doivent être envisagés.
- Les élèves doivent être relancés régulièrement.
- Les parents doivent être informés des modalités et des calendriers.

L'idée ici est la programmation des activités et l'implication des élèves et de leurs parents. Le cours doit être entouré tant par les autres activités que par les interactions sociales et familiales.

Évaluer une séance à distance :

- Évaluation classique : l'enseignant réceptionne le travail des élèves et le renvoie celui-ci corrigé et commenté aux élèves.
- Autoévaluation : l'élève corrige par lui-même sa production.
- Évaluation entre pairs : l'enseignant donne la correction et demande à chacun des élèves de corriger la production d'un autre élève.
- Avoir une lisibilité d'ensemble, une sorte de tableau de bord et de suivi de la construction des compétences élèves (outils disciplinaire dédié ou non).

L'idée ici est de plutôt travailler sur les évaluations dites formatives mais également de communiquer à l'élève les critères d'évaluation.

| |
|----------------------------|
| LES INCONTOURNABLES |
|----------------------------|

- Privilégier un moyen de communication simple que vous maîtrisez déjà ou que vous serez en mesure de prendre en main rapidement.
- Structurer votre séance par de petites activités (¾ d'heure au maximum) que l'élève devra réaliser en autonomie (regarder un film, écouter un extrait sonore, identifier les éléments caractéristiques dans une image, lire un cours, répondre à un questionnaire, faire des exercices, un devoir, etc.) ou en groupe par l'utilisation d'outils collaboratifs en ligne (co construction d'un exposé, co rédaction d'un texte avec « PADLET ou COMPHONE » par exemple, etc.).



- Ces activités d'apprentissage peuvent se réaliser en ligne ou non. La charge du réseau et le maintien des communications peuvent rencontrer des problèmes dans les semaines à venir. Sans doute, dans ce cadre, serait-il intéressant de laisser la possibilité aux élèves de récupérer les ressources numériques concernées afin qu'ils puissent travailler hors ligne (téléchargement de fichiers texte, image, vidéo, etc.).
- Pour chacune de ces activités les objectifs d'apprentissage seront clairement énoncés et expliqués. Donner un exemple court d'éléments de réponse pour la première activité par exemple (3 à 4 lignes maximum).
- La variété des activités est à privilégier afin de maintenir la motivation.
- Afin qu'une discipline n'occupe pas tout l'espace du temps de travail élève quotidien et/ou hebdomadaire, sans doute serait-il intéressant de définir au sein d'une même classe d'un nouvel emploi du temps, concerté et assumé par les enseignants de la classe, pour sélectionner chaque jour les disciplines concernées (deux ou trois au maximum). Pour l'enseignement professionnel il est évident que le temps accordé aux activités de travaux pratiques ne pourra pas être compensé complètement par des activités à distance.
- Il est très important de garder, de tisser, de renforcer le lien professionnel, surtout en cette période de crise. Pour ce faire, il est conseillé de mutualiser les cours et activités, d'échanger entre enseignants le plus souvent possible en fonction des besoins sur les réussites, les difficultés et les solutions envisagées (les outils de visio-conférence ou le téléphone tout simplement peuvent faciliter cela). Une routine doit impérativement apparaître en ce sens.

Nous savons la période compliquée, tant professionnellement que personnellement et sommes à vos côtés afin de vous aider dans votre action à venir en cette période inédite.

Pour le collège des inspecteurs
ERARD Emmanuel